



Val de Reuil, le 21 Juillet 2022

Chronique d'une récidive annoncée

Suite à la publication des postes proposés à la promotion CPIP 25, nous ne pouvons que constater amèrement que l'ALIP du plus grand Centre de Détention d'Europe n'a obtenu aucun poste malgré nos demandes.

En 2 ans, nous avons vu partir pas moins de trois collègues qui n'ont pas été remplacés.

Notre lettre ouverte en date du 15 juin 2022 n'a pas été entendue, et nous nous retrouvons aujourd'hui en sous-effectif.

Cette précarisation de nos conditions de travail intervient à l'heure où les Centres de Détention doivent se remplir, avec des arrivants dont les fins de peines sont de plus en plus courtes, où localement un projet de mise en place d'un Quartier Arrivant Courtes Peines est mis en route, et alors que nous nous sommes attachés à maintenir autant que possible la reprise des actions collectives qui existaient avant la pandémie.

Aujourd'hui, nous constatons que nos pratiques en Milieu Fermé sont méconnues voire méprisées. Se contenter d'un simple calcul du nombre de détenus par CPIP pour estimer notre charge de travail est le témoin de cette méconnaissance.

Cet état de fait nous oblige à revoir à la baisse notre qualité de travail et l'application stricte du RPO. Une baisse de qualité de prise en charge individuelle et collective des personnes détenues qui aura des répercussions manifestes sur notre mission de prévention de la récidive.

Malgré nos alertes répétées depuis plusieurs mois, l'ALIP de Val de Reuil est en train de couler dans l'indifférence.